

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE AC N° 03-2020

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT : Commune de Blénod Lès PAM, 220 Avenue Victor Claude, à l'attention du Service Finances Achats Publics - FR – 54700 Blénod Lès PAM – Tél. : 0383804302 – E-mail : marches-publics@blenod.fr – Fax : 0383821412 - Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.blenod.fr> ; Adresse du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>

Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principales : Collectivité territoriale

Département de publication : 54

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : MAPA AC N° 03-2020 – CONCEPTION-REALISATION-IMPRESSION ET LIVRAISON DU MAGAZINE MUNICIPAL ET DE DIVERS SUPPORTS DE COMMUNICATION

Type de procédure : Procédure adaptée - Article R.2123-1 du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la Commande Publique

Forme de la procédure : Accord cadre mono-attributaire à bons de commandes dans les conditions définies aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et des articles R.2162-13 et R.2162-14 du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

Marché alloti confiés à des entreprises et/ou à des groupements d'entreprises

Ce marché est divisé en **4 lots**

- Lot n° 1 – Conception-réalisation du magazine municipal
- Lot n° 2 – Impression-livraison du magazine municipal
- Lot n° 3 – Conception-réalisation de divers supports de communication
- Lot n° 4 – Impression-livraison de divers supports de communication

Type de marché : Fournitures courantes et servies

Des variantes seront prises en considération :

1 seule et unique variante autorisée sur le lot 1

Les variantes ne sont pas autorisées sur les lots 2-3-4

Durée du marché : Le marché est attribué pour une durée de deux (2) ans à compter de sa date de notification (date prévisionnelle de notification 01/10/2020). Le marché est reconductible 2 fois pour une durée de un (1) an sans que la durée totale du marché ne puisse excéder quatre (4) ans. Au-delà, le marché sera automatiquement renouvelé

Type de procédure : ouverte

Critères d'attribution i

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants :

Pour les lots 1 et 3

- La valeur technique sera notée sur 60 et décomposée comme suit :
 - La qualité de la prémaquette notée sur 35 appréciée au regard de son aspect esthétique général (choix typographique, équilibre entre les textes et les photos, etc.), de l'aspect pratique de l'exécution graphique de la maquette (hiérarchisation de l'information et possibilité de décliner la maquette selon les numéros), de la note d'intention
 - La diversité des créations du candidat notée sur 20 et jugée sur la base des échantillons gratuits
 - La qualité de la solution mise en oeuvre pour la transmission des documents notée sur 5 et jugée sur la base de la réponse apportée par le candidat dans les DTO.
- Le prix sera noté sur 40 et calculé comme suit :
(Prix le plus bas proposé/prix de l'offre notée)*40

Pour les lots 2 et 4

- La valeur technique sera notée sur 60 et décomposée comme suit :
 - La qualité des échantillons présentés notée sur 45 et jugée sur la qualité de la coupe, du façonnage et de l'impression du papier présenté ;
 - La qualité de la solution proposée pour transmission des documents notée sur 10 et jugée sur la base de la réponse apportée par le candidat dans les DTO
 - La cohérence des moyens humains et matériels mise en oeuvre pour livrer le magazine et les divers supports de communication notée sur 5 et jugée sur la base de la réponse apportée par le candidat dans son offre
- Le prix sera noté sur 40 et calculé comme suit :
(Prix le plus bas proposé/prix de l'offre notée)*40

L'addition des différentes notes obtenues permettra d'attribuer à chaque candidat une note sur 100.

Cette note globale permettra de classer les candidats. Le marché sera attribué au candidat classé 1^{er} à la condition que celui-ci produise dans le délai qui lui sera alors imparti, les certificats délivrés par les administrations et autres organismes compétents, les assurances, RIB, etc. (sauf si ceux-ci ont été spontanément transmis au stade de la première enveloppe). Si le candidat retenu ne peut produire les documents précités dans le délai alors imparti, son offre sera rejetée et le candidat suivant dans l'ordre du classement sera invité à fournir ces documents dans les mêmes conditions.

N° référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : MAPA AC 03-2020

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif : Profil acheteur www.klekoon.com sous réserve de respecter les prérequis techniques de la plateforme.

Date limite de réception des offres : **Mardi 18 août 2020 à 10 h 00**

Langue(s) pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

Conditions d'envoi et remise des offres : La dématérialisation des marchés publics est obligatoire depuis le 1er octobre 2018 pour la majorité des marchés publics. Cela signifie que les acheteurs publics devront déclarer irrégulières les offres qui leur seront transmises au format papier ou sur tout autre support transmis en main propre ou par voie postale.

Les offres sont **obligatoirement transmises par voie électronique** à l'adresse suivante : <http://www.klekoon.com>

Date d'envoi du présent avis : mardi 07 juillet 2020

Adresse(s) auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent obligatoirement leur demande sur le profil acheteur www.klekoon.com

Pour des raisons de congés estivales de nos services, les demandes de renseignements complémentaires devront impérativement être transmises **avant le 30 juillet 2020 à 17 h 00** – Passé ce délai et jusqu'au jour et heure de remises des offres, aucune réponse ne sera apportée par nos services aux demandes hors délais.

Adresse auprès de laquelle les procédures de recours peuvent être faites

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

5 Place de la carrière - C.O. 38

FR-54036 NANCY Cedex

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Tél. 03.83.17.43.43 - Fax : 03.83.17.43.50